

DÉPARTEMENT
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE SEIZE LE 30 Juin (30/06/2016)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 24 juin, sous la présidence de Madame ROLLET Colette, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS:

Mme Colette ROLLET, Mme Christine HEMERY, Mme Maïté GARRIGUES, M. Michel CASSIGNOL, Mme Maryse BAULU, M. Jean-Luc HENRYOT, Mme Muriel VALETTE, M. Pierre FONTANIE, M. Jérôme VALETTE, **Adjoints**,
M. Gérard CAYLA, Mme Michèle AJELLO DUGUE, M. Robert GOZZO, Mme Eliette DELMAS, M. Maurice ANDRAL, Mme Fabienne MAERTEN, Mme Fabienne GASC, M. Daniel CALVI, Mme Sabine AUGE, M. Jean-Luc GARRIGUES, M. Pierre GUILLAMAT, M. Gilles BENECH, M. Gérard VALLES, Mme Christine FANFELLE, M. Franck BOUSQUET,
Conseillers Municipaux

ETAIENT REPRESENTES :

M. Jean-Michel HENRYOT (représenté par Madame Colette ROLLET), **Maire**,
Mme Anne-Marie SAURY (représentée par Madame Maryse BAULU), Mme Pierrette ESQUIEU (représentée par Monsieur Jean-Luc GARRIGUES), M. Laurent TAMIETTI (représenté par Madame Maïté GARRIGUES), Mme Marie CASTRO (représentée par Monsieur Pierre GUILLAMAT), Mme Valérie CLARMONT (représentée par Monsieur Gilles BENECH), **Conseillers Municipaux**.

ETAIENT EXCUSES :

Mme Marie-Claude DULAC, M. Patrice CHARLES, **Conseillers Municipaux**.

ETAIT ABSENT :

M. Aïzen ABOUA, **Conseiller Municipal**.

Monsieur Robert GOZZO est nommé secrétaire de séance.

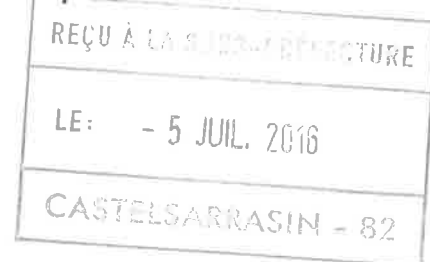
35 – 30 Juin 2016

PROJET D'AMENAGEMENT DE LA MAIRIE – DEMANDES DE SUBVENTIONS – APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Rapporteur : M. HENRYOT J.L..

VU le rapport de Monsieur le Maire :

- Informant que le projet d'aménagement de la Mairie (partie du bâtiment côté Place Roger Delthil) peut être subventionné par l'Etat au titre de la DETR et du FSIPL, par le Conseil Régional et par le Conseil Départemental dans le cadre de la rénovation thermique et de la mise aux normes accessibilité d'un équipement public,
- Demandant l'autorisation de solliciter ces aides financières sur la base du coût prévisionnel d'opération de 461 000.00 € HT,
- Demandant l'approbation du plan de financement prévisionnel,

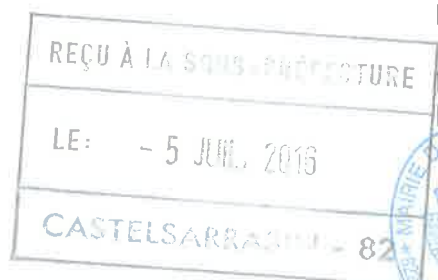


**Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,
à l'unanimité,**

- **AUTORISE** monsieur le Maire à solliciter des aides financières à l'Etat au titre de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) et du FSIPL (fonds de soutien à l'investissement public local),
- **AUTORISE** monsieur le Maire à solliciter une aide financière au Conseil Régional,
- **AUTORISE** monsieur le Maire à solliciter une aide financière au Conseil Départemental,
- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel comme suit :

DEPENSES	Montants	Observations
Travaux - Niveau 1	254 000.00 €	Y compris ascenseur, mobilier ...
Travaux - Niveau 3	127 000.00 €	
Travaux - Niveau 4	40 000.00 €	
Honoraires	40 000.00 €	
Total HT	461 000.00 €	
RECETTES	Montants	%
Etat DETR	125 000.00 €	27%
Etat FSIPL	108 800.00 €	24%
Conseil Régional	70 000.00 €	15%
Conseil Départemental	65 000.00 €	14%
Commune	92 200.00 €	20%
Total HT	461 000.00 €	

Pour copie conforme
Moissac le 04 juillet 2016



Pour le Maire empêché,
La Première Adjointe au Maire



Colette ROLLET

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :